



CHALLENGE 3D ULTRA XTREME

AVON TYRES MOTO FRANCE

REGLEMENT 2017

La Société AVON TYRES MOTO FRANCE, GroundCorp Consulting, 3, rue de l'Embranchement – 67116 - REICHSTETT organise, dans le cadre du Championnat de France des Rallyes Routiers (CFRR), dont elle est partenaire, un challenge réservé aux utilisateurs des pneumatiques AVON 3D ULTRA XTREME, suivant le règlement de participation ci-après :

1/ Participants autorisés et conditions de participation :

L'ensemble des concurrents (féminins ou masculins) régulièrement inscrits aux épreuves du CFRR et en possession d'une licence FFM (annuelle ou pour une épreuve).

Les motocycles devront être équipés, à l'avant comme à l'arrière exclusivement ***à l'exception des pneus "pluie" qui seront libres de choix !!!*** de pneumatiques de marque AVON 3D ULTRA XTREME, disponible en: 190,180 et 160 pour l'arrière et 120 pour l'avant, il y aura deux types de gomme disponibles: Soft et Médium.

Pour être classé les participants au challenge devront avoir fait l'achat au cours de la saison de deux trains de pneus **AVON 3D ULTRA XTREME**.

Les participants au challenge bénéficieront d'un tarif préférentiel pour ces derniers mais également pour les **STORM 3D XM "pluie"** pour ceux qui ne sont pas équipés !!! (pneus utilisés en championnat par Fassouli Sébastien).

Prix AVON 3D ULTRA XTREME

120/70ZR17 : 96 € TTC

160/60ZR17 : 110 € TTC

180/55ZR17 : 138 € TTC

180/60ZR17 : 144 € TTC

190/55ZR17 : 144 € TTC

Prix STORM 3D XM

120/70ZR17 : 95 € TTC

160, 180 et 190 : 120 € TTC

Le challenge AVON 3D UTRA XTREME reprend en totalité le règlement du Championnat de France des Rallyes Routiers.

2/ Inscription :

L'inscription au challenge est gratuite.

Chaque participant, pour figurer au classement final, devra adresser à Monsieur Sébastien FASSOULI – Un mail à : sebastien.fassouli@orange.fr, pour chacune des épreuves auxquelles il souhaite participer, un bulletin d'engagement suivant modèle joint.

3/ Règlement sportif :

Chaque concurrent pourra participer à l'ensemble des épreuves du CFRR, mais ses résultats ne seront comptabilisés que sur ses 4 meilleures étapes dites « de jour » et sur ses 4 meilleures étapes dites « de nuit » (soit l'équivalent de 4 épreuves complètes).

4/ Attribution des points :

Les points seront attribués aux concurrents du challenge en fonction de leur classement « scratch » (toutes catégories confondues), suivant barème ci-après, pour chacune des étapes disputées :

1°	30pts	6°	15pts	11°	10pts	16°	5pts
2°	25pts	7°	14pts	12°	9pts	17°	4pts
3°	21pts	8°	13pts	13°	8pts	18°	3pts
4°	18pts	9°	12pts	14°	7pts	19°	2pts
5°	16pts	10°	11pts	15°	6pts	20°	1pt

5/ « SUPER-SPECIALE » :

Sur chacune des étapes, le vainqueur de la dernière spéciale disputée se verra attribuer un « **bonus** » de **2 points supplémentaires**.

6/ Classements :

Un classement provisoire sera réalisé, en fonction des résultats de chacune des étapes, après chaque épreuve ; il prendra en compte le bonus de chacune des « super-spéciales ».

Un classement final du challenge sera réalisé lors de la dernière épreuve du CFRR ; il prendra en compte :

- les résultats des 4 meilleures étape dites « de jour » disputées par chaque pilote au cours de la saison, y compris les « bonus » éventuels des « super-spéciales »
- les résultats des 4 meilleures étape dites « de nuit » disputées par chaque pilote au cours de la saison, y compris les « bonus » éventuels des « super-spéciales »

7/ Remise des prix et récompenses:

Sur chacune des épreuves, une coupe ou un trophée sera remis aux 3 premiers du classement du challenge.

En fin de saison, une coupe ou un trophée sera remis aux 3 premiers du classement final du challenge.

De plus, une dotation en pneumatiques moto AVON 3D ULTRA XTREME

sera remise lors du classement final :

- 1 train de pneumatiques 3D ULTRA XTREME pour le vainqueur
- 1 pneumatique AR AVON 3D ULTRA XTREME pour le second
- 1 pneumatique AV AVON 3D ULTRA XTREME pour le troisième

Les récipiendaires, que ce soit sur chaque épreuve ou lors de la remise des prix finale du challenge, devront IMPERATIVEMENT porter, sur le podium, une casquette siglée AVON PNEUS MOTO (qui leur sera remise au pied du podium).
